

Monsieur Thorn avait pris pour modèle l'Ecole Centrale, qui formait des ingénieurs polyvalents, à l'instar de l'ingénieur civil belge actuel. Aucune Ecole d'ingénieurs n'existait alors en Belgique: l'Ecole des Mines de l'Université de Liège fut fondée en 1837 et l'Ecole du Génie Civil de l'Université de Gand le fut en 1838, toutes deux étant des écoles de spécialités.

Suite à l'annonce dans la presse de la vacance des différentes chaires, Théophile Guibal et Barthélemy-Adolphe Devillez (voir photo), deux jeunes et brillants ingénieurs issus de l'Ecole Centrale de Paris, postulent et sont choisis. Ils sont conjointement chargés d'organiser le programme des études.

Guibal avait alors 23 ans et Devillez 24 ans: M. Thorn avait, à raison comme la suite le prouva, fait confiance à la jeunesse. Devillez assure la direction de l'Ecole, charge qu'il assumera pendant 51 ans.

En 1845, le Conseil Provincial approuve un projet de réorganisation qui augmente la durée des études et crée une section commerciale. L'institution porte alors le nom d'"Ecole de Commerce, d'Industrie et des Mines du Hainaut". Elle est officiellement reconnue sous ce titre par l'Etat et bénéficie de subsides gouvernementaux.

L'accroissement important des progrès scientifiques et industriels et la rapidité de l'essor économique exige ensuite un développement de l'étendue de la formation des ingénieurs et une plus grande spécialisation. Outre les diplômes initiaux d'ingénieur des mines et d'ingénieur métallurgiste, l'Ecole organise successivement ceux de chimie en 1853 et de mécanique en 1862, celui des chemins de fer en 1874 et le diplôme d'ingénieur électricien dès 1887. Les extensions constantes des enseignements obligent, en 1876, à augmenter la durée des études. L'Ecole marque cette évolution en complétant son titre par celui de "Faculté Polytechnique du Hainaut". Sa renommée s'étend. Un grand nombre d'étudiants étrangers accomplissent leurs études à Mons.

Le diplôme d'électricien connaît un large succès. Les études de géologie attirent de nombreux étudiants. Le département des sciences minérales est dirigé par Jules CORNET, savant de réputation internationale. Il avait fait partie en 1892 de l'Expédition Bia-Francqui en qualité de géologue et avait découvert les immenses gisements métallifères du Katanga.

La Faculté cesse ses enseignements durant la guerre 1914-1918. Elle rouvre ses portes en 1919. Suite à l'évolution rapide des sciences et techniques, la Faculté repense entièrement ses enseignements, les élaguant des parties purement descriptives ou technologiques, de nature encyclopédique. Afin de ne pas disperser ses moyens, elle a le courage de supprimer plusieurs de ses spécialités, pour ne conserver que les diplômes fondamentaux d'ingénieur civil des mines et d'ingénieur civil métallurgiste, et les deux diplômes complémentaires d'ingénieur civil électricien et d'ingénieur géologue. Le diplôme d'ingénieur civil électromécanicien est rétabli ultérieurement.

La Province de Hainaut, fondatrice de l'Ecole, lui consent, en 1920, une autonomie complète, tout en lui garantissant le maintien de ses subventions. Le Parlement, par sa loi du 7 juillet 1920, accorde la personnalité civile à l'"Ecole des Mines et de Métallurgie, Faculté Technique de la Province de Hainaut", ainsi d'ailleurs qu'à l'Université de Gand et à l'Université de Liège. La Faculté, jusque là institution provinciale, s'administre souverainement via un Conseil d'Administration, qui est en même temps son pouvoir organisateur. Ce geste généreux de la Province confère à la Faculté une grande souplesse pour sa gestion et son administration.

En 1935, l'institution adopte définitivement le nom actuel de "Faculté Polytechnique de Mons".

La Faculté paie un lourd tribut au service du pays durant la seconde guerre mondiale. Elle accueille néanmoins les étudiants de l'Ecole Polytechnique de l'Université Libre de Bruxelles, qui avait dû fermer ses portes en 1942.

La Faculté se réorganise, étoffe ses cadres et poursuit son efflorescence.

Le diplôme d'ingénieur civil électromécanicien est supprimé et remplacé par les deux diplômes d'ingénieur civil électricien et d'ingénieur civil mécanicien. De nouveaux diplômes sont successivement créés, en Chimie, en Architecture et en Techniques Opérationnelles, ce dernier transformé ultérieurement en Informatique et Gestion.

Au cours des années soixante, la Faculté se lance dans la construction d'une Cité estudiantine, d'un Institut de Chimie-Métallurgie et d'un Institut de Mécanique-Architecture, en complément des deux bâtiments historiques de la rue de Houdain et du boulevard Dolez devenus trop exigus vu l'expansion notable du nombre de ses étudiants, de ses recherches et de ses laboratoires. Elle est chargée par l'Etat d'organiser la Faculté des Sciences du Centre Universitaire de l'Etat à Mons, devenu Université de Mons-Hainaut, et d'ériger les bâtiments de son campus. La Faculté complètera ultérieurement cet ensemble de bâtiments par un amphithéâtre de 720 places inauguré en 1993.

Aujourd'hui, la Faculté délivre les grades académiques d'ingénieur civil dans six disciplines: Architecture, Chimie et Science des Matériaux, Electricité, Informatique et Gestion, Mécanique et Mines, ainsi que le grade de docteur en sciences appliquées.

Un livre intitulé "Un fleuron intellectuel du Hainaut: la Faculté Polytechnique de Mons" a été rédigé par M. Willy STAQUET en 1990. Il relate l'histoire de la Faculté depuis sa création en 1837.